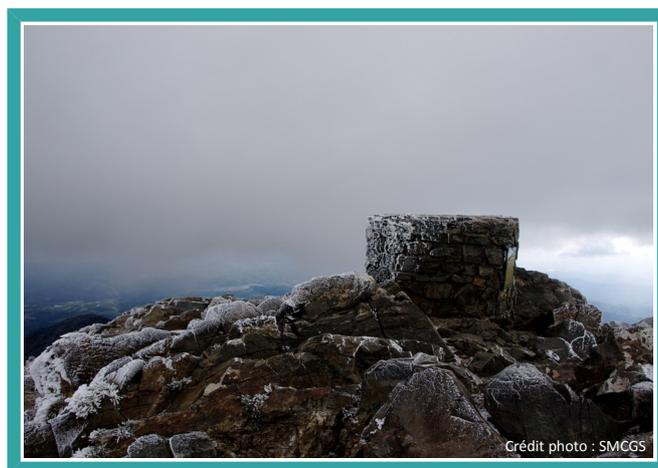




Bilan d'activités 2015

Animation du Docob des sites Natura 2000 « Massif du Canigou – Conques-de-la-Preste »

pour la période de janvier à décembre 2015



Syndicat Mixte Canigó Grand Site
Bât Chefdebien – Bd de la Gare – 66500 PRADES
Tél : 04 68 96 45 86
contact@canigo-grandsite.fr

Bilan d'activités 2015

**Animation du Docob des sites Natura 2000
« Massif du Canigou – Conques-de-la-Preste »
*pour la période de janvier à décembre 2015***

Animateur Natura 2000 :

Syndicat Mixte Canigó Grand Site

Chargée de mission : Laura HOPP

Bâtiment Chefdebien

Boulevard de la Gare

66500 Prades

Tél : 04 68 96 45 86

Fax : 09 74 44 14 60

contact@canigo-grandsite.fr

www.canigo-grandsite.fr

Sommaire

I. Contexte	4
I.1. Le massif du Canigó	4
I.2. Le SMCGS	4
I.3. Les 3 sites Natura 2000	4
I.3.1. ZSC « Massif du Canigou »	4
I.3.2. ZSC « Conques-de-la-Preste »	4
I.3.3. ZPS « Canigou - Conques-de-la-Preste »	5
II. Animation et pilotage de la mise en œuvre du Docob	5
II.1. Gérer administrativement, financièrement et techniquement le Docob	5
II.1.1. Personnel dédié à l'animation du Docob	5
II.1.2. Besoins financiers 2015	5
II.2. Organiser la gouvernance du site	6
II.2.1. Copil Natura 2000	6
II.2.2. Copil PAEC	6
II.3. Promouvoir le Docob	6
II.4. Prendre contact et échanger avec les partenaires	6
II.5. Démarcher pour la mise en œuvre des mesures contractuelles et accompagner à la contractualisation	6
II.5.1. MAEC	6
II.5.2. PAEC Pyrénées-catalanes – Canigó	7
II.5.3. Enjeux environnementaux et pratiques agricoles	7
II.5.4. Notices mesures et notices de territoire	8
II.5.5. CRAEC	8
II.5.6. Échanges avec les partenaires	8
II.5.7. Réunions avec les éleveurs et GP du territoire PYCA	8
II.5.8. Plans de gestion éco-pastoraux	9
II.6. Apporter appui technique à la réalisation d'évaluation d'incidences, avis & informations sur des projets	9
II.6.1. Accompagnement des manifestations sportives et culturelles	9
II.6.2. Sollicitations du SMCGS pour avis et préconisations	10
II.7. Réaliser des visites de terrain	11
II.8. Participer à des réunions ou manifestations sur le territoire	11
II.9. Participer à la vie du réseau Natura 2000 au delà des sites concernés	11
II.10. Établir un bilan annuel d'animation du Docob	11
II.11. Cartographie	11
III. Communication et sensibilisation autour de Natura 2000	12
III.1. Sensibiliser le grand public à la démarche Natura 2000	12
III.1.1. Site internet	12
III.1.2. Lettre d'information	12
IV. Gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	12
IV.1. Gérer les habitats agro-pastoraux	12
IV.2. Gérer les chiroptères de la mine du Llech	13

Tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif de l'estimation des besoins financiers 2015 dans le cadre de l'animation du Docob	5
Tableau 2 : Récapitulatif des demandes de subventions et de paiements 2015	6
Tableau 3 : Manifestations sportives et culturelles accompagnées par le SMCGS en 2015	10
Tableau 4 : Récapitulatif des MAEC engagées en 2015 sur le Canigó	13

I. Contexte

I.1. Le massif du Canigó

Le Canigó est un massif montagnard qui se situe à l'extrémité orientale de la chaîne des Pyrénées, dans le département des Pyrénées-Orientales. Visible depuis le littoral méditerranéen, sa silhouette imposante surplombe les plaines du Roussillon et de Gérone. S'élevant à 2 784 mètres d'altitude, ce contrefort des Pyrénées sépare les vallées de la Têt au nord-ouest (Conflent) et du Tech au sud-est (Vallespir), deux des principaux fleuves du département.

I.2. Le SMCGS

Le Syndicat Mixte Canigó Grand Site (SMCGS) a été créé par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales en 2002 dans l'élan de l'année internationale de la montagne proclamée par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cet établissement - basé à Prades (66 500) - réunit le Conseil départemental, 60 communes du massif - en Conflent, Vallespir et Riberal - et l'Office National des Forêts (ONF). En charge de la protection et de la valorisation du patrimoine pyrénéen du massif du Canigó, le Syndicat mixte exerce ses compétences sur un territoire de 115 000 ha - 43 000 habitants - comprenant, entre autre, le site classé du Massif du Canigó d'une superficie de 23 212 ha, neuf sites Natura 2000, trois Réserves naturelles nationales (RNN), une Réserve naturelle régionale (RNR), une Réserve biologique dirigée (RBD) ainsi qu'une Réserve de chasse et de faune sauvage (RCFS).

I.3. Les 3 sites Natura 2000

Trois sites Natura 2000, actuellement en phase d'animation, sont gérés par le SMCGS : la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Massif du Canigou » (FR 9101475), la ZSC « Conques-de-la-Preste » (FR 9101476) et la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Canigou – Conques-de-la-Preste » (9110076). Ils couvrent en totalité 20 224 ha sur le massif et s'étagent de 480 à 2 731 mètres d'altitude.

Le Document d'objectif (Docob) de ces sites a été validé le 19 avril 2012 lors du dernier Comité de pilotage (Copil) d'élaboration du Docob à Taurinya. Il est en phase d'animation depuis le 1er mai 2012 et a été approuvé par arrêté préfectoral du 20 juillet 2012.

I.3.1. ZSC « Massif du Canigou »

Situé sur la face nord du massif du Canigó, ce site s'étale sur 11 746 ha¹ entre 480 et 2 731² m d'altitude. Il est en étroite relation avec la ZPS « Canigou - Conques-de-la-Preste » qui le recouvre entièrement. Une partie de ce territoire (60%) englobe les RNN de Mantet (3 028 ha) et Py (3 929 ha), soit 6 957 ha. La ZSC, frontalière avec l'Espagne sur sa partie sud mais aussi avec les sites Natura 2000 « Puigmal - Carança » FR 9101472 à l'ouest et « Conques-de-la-Preste » à l'est, se positionne au sein d'une entité écologique conséquente et cohérente. Le site est caractérisé par la région biogéographique alpine. Il comprend des pans de montagne depuis les zones montagnardes jusqu'aux parties sommitales (éboulis, pelouses, landes, combes à neiges, ...) et des secteurs centrés autour de la partie supérieure de cours d'eau, notamment le Llech pour l'habitat du Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*), espèce endémique. Sa position géographique et son altitude permettent un étagement de la végétation, depuis les zones méditerranéennes jusqu'au niveau alpin, qui présente une gamme variée d'habitats naturels. On peut noter des problèmes de fermeture des milieux dits « ouverts » (landes et pelouses) principalement dans les zones montagnardes et supraméditerranéennes. De plus, la fréquentation du public et la circulation des véhicules (pistes et stationnement) entraînent localement des risques de dégradation des milieux naturels fragiles.

I.3.2. ZSC « Conques-de-la-Preste »

Situé sur la face sud du massif du Canigó, il s'étale sur 8 436 ha entre 735 et 2 465 m d'altitude (Pic de Costabonne). Comme le site « Massif du Canigou », il est en étroite relation avec la ZPS « Canigou - Conques-de-la-Preste » qui le recouvre entièrement. De plus, il est attenant au site Natura 2000 « Le Tech » FR 9101478, situé en aval. Une partie de ce territoire est en RNN de Prats-de-Mollo-la-Preste, soit 2 394 ha³. La ZSC, frontalière avec l'Espagne sur sa partie sud sur environ 1/3 de son périmètre, est caractérisée par deux régions biogéographiques : alpine à 73 % et méditerranéenne à 27 %. Dominant le bassin du Tech, fleuve côtier du Roussillon, dans le Haut - Vallespir, elle est une des zones les plus humides du département des Pyrénées-Orientales. Sa richesse biologique très intéressante est due, en partie, à la diversité de ses habitats : forêts de feuillus et de résineux, landes, pelouses, milieux rocheux, zones humides, ...

1 11 635 ha selon le Système d'Information Géographique (SIG) de la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC), soit 111 ha de moins que la surface exprimée sur le FSD initial du site MC

2 2 731 m (donnée FSD) correspond à l'altitude du Pic dels Tres Vents qui n'est pas dans le périmètre Natura 2000

3 Le décret de la Réserve mentionne une superficie de 2 185 ha mais la surface réelle calculée avec le SIG de la FRNC est de 2 394 ha

I.3.3. ZPS « Canigou - Conques-de-la-Preste »

Située sur le massif du Canigó, la ZPS se superpose sur les deux ZSC et s'étale sur 20 224 ha⁴ entre 480 et 2 731 m d'altitude. A cheval sur la ligne de crête séparant le Vallespir du Conflent, elle présente une grande diversité d'espèces d'oiseaux des milieux montagnards et méditerranéens. Complémentaire des ZPS voisines (« Puigmal - Carança », ...), elle abrite une avifaune de montagne riche et diversifiée (rapaces, passereaux, galliformes, ...). Elle est fréquentée, entre autre, par le gypaète barbu, le lagopède alpin (enjeu exceptionnel), la perdrix grise et le grand tétras. Enfin, la ZPS est située sur un axe de migration important (vautour percnoptère, milan noir, bondrée apivore, cigognes, ...). La fermeture des milieux ouverts (landes et pelouses), due à la régression de l'activité pastorale, constitue une menace pour un certain nombre d'espèces d'oiseaux visées à l'annexe I de la directive. Le développement des activités de plein air, que ce soit d'été ou d'hiver, représente une autre cause de vulnérabilité du site, soit par la perturbation des espèces, soit par le morcellement des habitats (équipements touristiques, ...). Toutefois, une part importante de la ZPS étant en RNN, ces problèmes sont a priori moins sensibles ici que dans les autres ZPS des massifs montagnards alentours.

II. Animation et pilotage de la mise en œuvre du Docob

II.1. Gérer administrativement, financièrement et techniquement le Docob

II.1.1. Personnel dédié à l'animation du Docob

Afin de mener à bien les actions liées à l'animation du Docob : gestion administrative, financière et technique, préparation et animation de réunions (groupes de travail, comités techniques (Cotech), Copil), rédaction des comptes rendus, notes internes, mise en œuvre des actions de communication, de gestion et de suivi ; prises de contact et échanges avec les partenaires ; concertation avec les acteurs locaux ; mise en œuvre et accompagnement des mesures contractuelles ; appui technique des porteurs de projets (évaluation des incidences, ...), etc. un poste à temps plein est consacré à la mission Natura 2000 au sein du SMCGS. Toutes ces actions sont détaillées dans ce bilan d'activités pour l'année 2015.

II.1.2. Besoins financiers 2015

Tableau 1 : Récapitulatif de l'estimation des besoins financiers 2015 dans le cadre de l'animation du Docob

Dépenses	Frais de personnel (brut + charges patronales)	Étude de fermeture de la mine du Llech (§ IV.2.)	Homogénéisation et simplification de la base de données SIG (§ II.11.)	Outils de communication (§ III.2.)
Montants / dépenses	32 466 €	1 750 €	4 500 €	668,40 €
Total	39 384,40 € TTC			
<i>Subventions État / FEADER⁵ (80 %)</i>	<i>31 507,52 €</i>			
<i>Auto-financement (20 %)</i>	<i>7 876,88 €</i>			

La demande de subvention 2015 a été scindée en deux phases, sur deux périodes, comme demandée par la DDTM⁶. L'élaboration du budget prévisionnel, les demandes de subvention, de paiement d'acompte et de solde ont été réalisés tout au long de l'année.

Tableau 2 : Récapitulatif des demandes de subventions et de paiements 2015

⁴ Ce chiffre ne correspond pas au total des superficies des 2 ZSC : 19 912 ha

⁵ Fond européen agricole pour le développement rural

⁶ Direction départementale des territoires et de la mer

Période	Demande de subvention	Coût total du projet	Financement public (État / FEADER)	Convention / AP ⁷	Demande de paiement	Règlement ASP ⁸
Janvier à mai 2015	16/12/14	19 681,95 €	15 745,56 €	Convention n°2014343-0011 du 09/12/14	30/06/15	06/10/15
Juin à décembre 2015	15/08/15	<i>Juin à octobre</i>		AP n°DDTM SEFSR 2015 196-0005	Acompte : 20/10/15	05/11/15
		13 461,70 €	10 769,36 €		Solde non encore demandé	Non encore réglé
		<i>Novembre à décembre</i>				
		6 240,75 €	4 992,60 €			

II.2. Organiser la gouvernance du site

II.2.1. Copil Natura 2000

Le Copil des sites Natura 2000 « Massif du Canigou – Conques-de-la Preste »⁹ est l'organe officiel de concertation et de débat composé des services et établissements publics de l'État, des collectivités territoriales, des organisations socio-professionnelles, des associations de protection de la nature, des organisations représentatives des autres usagers du milieu naturel. L'arrêté préfectoral n°256/2007 du 25 janvier 2007 porte sur la composition du Copil de ces trois sites.

Le quatrième Copil de la phase d'animation du Docob est prévu le 3 décembre à Fillols – commune intégrée en partie au territoire Natura 2000 - sous la présidence d'Antoine Chrysostome, élu du SMC GS, éleveur ovin et maire de Corsavy.

L'ordre du jour de la réunion traitera du bilan de l'année 2015 et du plan d'actions 2016.

II.2.2. Copil PAEC

Tout au long de l'année ont aussi eu lieu des Copil dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) du territoire Pyrénées-catalanes Canigó (PYCA), détaillé dans le § II.5.

Cf. *Comptes-rendus des Copil PAEC PYCA 2015, en PJ.*

II.3. Promouvoir le Docob

Cette année, le SMC GS est intervenu - le 21 septembre - auprès du BTS¹⁰ Forestier de Mirepoix au Centre d'initiation à l'écologie montagnarde (CIEM) des Isards à Py. Cette intervention a permis de présenter les actions du Docob Natura 2000 sur le massif du Canigó.

II.4. Prendre contact et échanger avec les partenaires

La prise de contact et l'échange avec les partenaires passent par le biais de différents outils de communication : mails, téléphone, courriers et échanges directs en face en face lors de réunions, groupes de travail, Cotech, Copil, ... et concernent toutes les thématiques abordées dans le Docob.

II.5. Démarcher pour la mise en œuvre des mesures contractuelles et accompagner à la contractualisation

Cette partie traite des actions d'élaboration et de mise en œuvre des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), seules mesures contractuelles engagées cette année sur les territoires Natura 2000 du Canigó. Cette action est une des plus importantes – en terme de temps consacré à l'action - qui ait eu lieu cette année.

II.5.1. MAEC

Les MAEC constituent l'un des outils majeurs du second pilier de la PAC¹¹ pour accompagner le changement de pratiques agricoles afin de réduire les pressions potentielles sur le milieu naturel et maintenir les pratiques favorables là où il existe un risque

7 Arrêté préfectoral

8 Agence des services et des paiements

9 « Massif du Canigou - Conques-de-la-Preste » est le terme utilisé dans ce document pour désigner les trois sites Natura 2000 « Massif du Canigou », « Conques-de-la-Preste » et « Canigou - Conques-de-la-Preste »

10 Brevet de technicien supérieur agricole

11 Politique Agricole Commune

de disparition de ces dernières ou de modifications vers des pratiques moins respectueuses.

Les MAEC ne peuvent être mises en œuvre que dans le cadre de PAEC, par le biais d'appels à projets régionaux. Sans PAEC, pas de MAEC possible.

II.5.2. PAEC Pyrénées-catalanes – Canigó

Pour rappel, depuis 2012, le SMC GS est opérateur agro-environnemental pour l'élaboration et la mise en œuvre des MAE territorialisées sur son territoire Natura 2000. Au regard des nouvelles règles fixées par le PAC et la nouvelle autorité de gestion des fonds européens (la Région L-R), le SMC GS a fait le choix de se joindre au Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées-catalanes afin de proposer et animer un PAEC à l'échelle des Pyrénées-catalanes et du Canigó (en partie). Ce territoire de 153 000 ha regroupe l'intégralité du PNR ainsi que les sites Natura 2000 « Massif du Canigou - Conques-de-la-Preste » et la commune de Prats-de-Mollo, soit 77 exploitants individuels et 29 Groupements pastoraux (GP). De nombreux acteurs du territoire participent et collaborent à ce projet : la Fédération des réserves naturelles catalanes (FRNC), l'ONF, la Chambre d'agriculture 66, la Société d'élevage des Pyrénées-Orientales (SEPO), l'association des AFP-GP¹², le CIVAM¹³ bio, le Groupe ornithologique du Roussillon (GOR), la DDTM, etc.

II.5.3. Enjeux environnementaux et pratiques agricoles

Les enjeux environnementaux du PAEC PYCA définis en 2015 sont les suivants :

- Conserver les habitats naturels et semi-naturels de nombreuses espèces animales et végétales (oiseaux, chiroptères, invertébrés, reptiles, flore de montagne, etc.) ;
- Préserver les espèces inféodées aux milieux agricoles ;
- Limiter la fermeture des milieux / restaurer les milieux agro-pastoraux en déprise ;
- Entretenir les milieux ouverts favorables à la biodiversité ;
- Prendre en compte les périodes de sensibilité d'espèces à très fort enjeu comme les galliformes ;
- Maintenir les paysages remarquables ;
- Maintenir la richesse floristique et faunistique des prairies de fauche ;
- Entretenir les milieux forestiers (enjeu pastoral et DFCI¹⁴) ;
- Limiter les traitements herbicides et phytosanitaires ;
- Préserver et restaurer la ressource en eau, les zones humides et la biodiversité ;
- Viser une gestion durable et respectueuse du territoire ;
- Appréhender la question du changement climatique ;
- Favoriser la connexion entre milieux ;
- Restaurer les milieux fragilisés.

Les pratiques agricoles concernées sont :

- La fauche ;
- L'absence et/ou la faible fertilisation organique et minérale ;
- Le pâturage extensif et transhumant ;
- Le pâturage diversifié (bovins, ovins, caprins, équins) ;
- Le pâturage par des troupeaux gardés ou en lâcher-dirigé ;
- Une gestion pastorale collective avec présence de pâtre(s) ;
- Des opérations d'ouverture des milieux en déprise ou en cours de fermeture (gyrobroyage, élagage/coupe, débroussaillage manuel / mécanique, brûlage dirigé) ;
- L'optimisation de la ressource pastorale ;
- Le sylvo-pastoralisme ;
- Le respect de la période de sensibilité faune / flore pour les travaux d'ouverture et d'entretien ;
- Une gestion pastorale équilibrée (calendriers, chargements, mise en place de parcs / clôtures, ...).

12 Associations foncières pastorales et groupements pastoraux

13 Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

14 Défense des forêts contre les incendies

II.5.4. Notices mesures et notice de territoire

Les mesures de gestion afférentes aux enjeux du territoire sont détaillées dans les notices mesures (documents de cadrage basés sur des modèles nationaux et adaptés au niveau régional). Elles ont été élaborées par le PNR-PC et le SMC GS (co-porteurs du PAEC), en partenariat avec les structures agricoles et le Service d'Économie Agricole (SEA) de la DDTM66.

La notice de territoire, quant à elle, présente l'ensemble des MAEC proposées sur le territoire PYCA au titre de la programmation 2015-2020 et complète la notice nationale d'information sur les MAE : périmètre, résumé du diagnostic agro-environnemental du territoire, liste des MAEC proposées sur le territoire, conditions d'éligibilité, méthodologie pour remplir le formulaire d'engagement.

Dix notices mesures (cahiers des charges) ont été élaborées :

- LR_PYCA_HE1 « Gestion des prairies ou des zones centrales des tourbières avec absence totale de fertilisation »,
- LR_PYCA_HE4 « Gestion des prairies de fauche par la fauche et/ou le pâturage avec absence totale de fertilisation et retard de fauche et/ou de pâturage »,
- LR_PYCA_HE10 « Amélioration de la gestion pastorale »,
- LR_PYCA_HE21 « Ouverture d'un milieu en déprise avec absence totale de fertilisation »,
- LR_PYCA_HE22 « Maintien de l'ouverture par élimination mécanique et/ou manuelle - 2 » (2 débroussaillages sur les 5 ans),
- LR_PYCA_HE23 « Maintien de l'ouverture par élimination mécanique et/ou manuelle - 3 » (3 débroussaillages sur les 5 ans),
- LR_PYCA_HE24 « Maintien de l'ouverture par brûlage dirigé »,
- LR_PYCA_HE25 « Gestion de pelouses et landes en sous bois »,
- LR_PYCA_SHP1 « MAE Système SHP¹⁵ – Individuelle »,
- LR_PYCA_SHP2 « MAE Système SHP – Collective ».

Ces notices présentent en détail chaque mesure : objectif, mise en place, combinaison d'engagements unitaires, montant forfaitaire, conditions d'éligibilité, cahier des charges de la mesure, obligations et régime de contrôle, recommandations et sanctions.

II.5.5. CRAEC

Le Comité régional agro-environnemental et climatique (CRAEC) a pour but de valider les demandes des opérateurs agro-environnementaux concernant les MAEC (estimatifs : nombre de contrats, nombre de parts, montant demandé pour 5 ans de contractualisation, etc.). Elle a eu lieu le 2 mars à Montpellier. La demande PYCA est détaillée au § IV.1.

II.5.6. Échanges avec les partenaires

Cette année de nombreuses réunions ont eu lieu dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du PAEC PYCA :

- Préparation des réunions de formation à l'autodiagnostic SHP le 2 février ;

Les formations à l'autodiagnostic SHP - préparées et co-animées avec les partenaires du PAEC - ont eu pour objectif d'apporter un certain nombre d'éléments aux exploitants et au GP pour qu'ils puissent faire eux-mêmes l'état des lieux de leur exploitation / estive en vue de définir les zones sur lesquelles pouvaient être engagées la mesure SHP. La mesure SHP correspond à une mesure de pâturage simple avec obligations de résultats (ni dégradation, ni sous-pâturage).

- Cotech avec les partenaires les 2 février, 15 octobre et 26 novembre ;
- Médiation territoriale auprès des éleveurs de Mantet les 6 février et 4 mars ;
- Réunion sur les engagements des groupements pastoraux en MAEC le 10 avril ;
- Ainsi que de nombreux moments d'échanges sur les mesures, diagnostics, plans de gestion, etc.

II.5.7. Réunions avec les éleveurs et GP du territoire PYCA

II.5.7.1. Information MAEC/PAEC

Le nouveau dispositif MAEC ainsi que l'appel à projet PAEC 2015 ont été présentés auprès des éleveurs et GP du territoire PYCA les 13 et 14 janvier en Conflent et en Vallespir en co-animation avec les structures agricoles, les RNN, le PNR et le SMC GS.

15 Systèmes herbagers et pastoraux

II.5.7.2. Formation sur la mesure SHP

Ont suivi les formations sur l'auto-diagnostic de la mesure SHP auprès des GP du territoire PYCA les 24 février et 12 mars et auprès des exploitants individuels les 10 et 30 mars, en Conflent et en Vallespir.

II.5.7.3. Réunions et entretiens individuels

Une réunion, animée par l'ONF, avec le GP du Cady, l'AFP-GP et le SMCGS, a traité des MAEC engagées par le GP cette année en cohérence avec les objectifs de la RBD du Canigó, le 4 mars. Une autre réunion avec le GP de la Rotja, la RNN de Py, la Chambre d'agriculture, l'association des AFP-GP et le SMCGS au sujet des MAEC à mettre en œuvre sur l'estive de la Rotja a eu lieu le 15 avril.

Les 3 et 8 avril, ont eu lieu des réunions individuelles avec les exploitants agricoles de Mantet et de Prats-de-Mollo, afin de « renouveler » les contrats en clause de révision. Des mises à jours ont été effectués en partenariat avec les RNN, la SEPO et le SMCGS à partir des diagnostics biodiversité réalisés en 2012 et 2013, les connaissances des RNN sur leur territoire et la cartographie des habitats d'intérêt communautaire du Docob. Par la suite, des rencontres avec les éleveurs engagés en MAEC territorialisées cette année ont été organisées pour leur faire signer des attestations de non diagnostics - demandées par la DDTM - les 29 et 30 juin en Conflent et en Vallespir.

Certains éleveurs / GP ont sollicité directement le SMCGS par téléphone ou en passant directement au siège afin de bénéficier d'informations complémentaires ou de réponses à des questions qu'ils pouvaient se poser.

II.5.8. Plans de gestion éco-pastoraux

Réalisation des plans de gestion éco-pastoraux en partenariat avec la Société d'élevage pour les exploitations individuelles et l'association des AFP-GP pour les groupements pastoraux, ainsi que les Réserves naturelles pour les exploitations et estives concernées. Ces plans de gestion sont les document de référence dans le cadre de la mise en œuvre des MAEC par les contractants, soit un total de 15 documents rédigés.

II.6. Apporter un appui technique à la réalisation d'évaluation d'incidences, avis & informations sur des projets

II.6.1. Accompagnement des manifestations sportives et culturelles

Depuis 2014, le SMCGS a mis en place une instance d'accompagnement des organisateurs de manifestations sportives et culturelles qui ont lieu sur les territoires Natura 2000 « Massif du Canigó - Conques-de-la-Preste » et du Site classé « Massif du Canigó ». Cette instance est composée des structures gestionnaires du territoire : RNN de Prats-de-Mollo, RNN de Py, RNN de Mantet, FRNC, ONF, Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), PNR - PC, association des AFP-GP, DDTM66, Sous-préfecture de Prades, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) LR, SMCGS...

Un dossier de demande d'organisation est rempli par l'organisateur qui le transmet au SMCGS accompagné de toutes les pièces nécessaires (Cerfa 13391*02, Cerfa 13447*02, évaluation des incidences Natura 2000, charte d'engagement, information aux propriétaires et ayants-droits, cartographie, ...). Le SMCGS accompagne les porteurs de projets pour la réalisation des évaluations d'incidences Natura 2000 (données écologiques, préconisations). Il se charge aussi de faire une première analyse des demandes et les transmet aux partenaires qui se regroupent par la suite lors d'un comité animé par le SMCGS (qui a eu lieu le 4 mai en Sous-Préfecture de Prades), en vue de discuter, valider ou réorienter, le cas échéant, des projets qui auraient des carences en terme de complétude, de respect du site et du milieu naturel. L'avantage de ce comité étant de regrouper toutes les instances concernées, susceptibles d'être sollicitées par les porteurs de projet, d'informer les partenaires sur les projets prévus sur le territoire, que chacun ait le même niveau d'information et surtout que l'instance ait légitimité à emmètre des avis et des préconisations. Les événements concernés cette année sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Manifestations sportives et culturelles accompagnées par le SMC GS en 2015

Événement	Descriptif	Itinéraire / lieu	Nombre de participants max	Période	Organisateur
Grand trail du Canigó	Course à pied sur sentier	Boucle : La Bastide, Baillestavy, Estoher, Taurinya, Valmanya	150	4 – 5 juillet 2015	Association Courir et découvrir
« Trobada a peu »¹⁶	Rassemblement culturel et festif en vue de monter les fagots au Pic du Canigó pour la Saint-Jean	Piste de Balatg, sentier du Pic du Canigó et abords du refuge de Cortalets	99	13 – 14 juin 2015	SMCGS
« Trobada »		Tous les sentiers d'accès aux Cortalets et au Pic du Canigó + les abords du refuge des Cortalets, de l'étang des Estagnols et du Ras des Cortalets	800		
« Sant Joan »¹⁷	Rassemblement culturel pour la régénération de la flamme		200	22 – 23 juin 2015	Comité international des feux de la Saint-Jean
Championnat du Canigó	Course à pied sur sentier	Boucle : Vernet-les-Bains, Col de Jou, Mariailles, Arago, Pic du Canigó, Cortalets, Balatg, Coll de Juell, Vernet- les-Bains	800 - 850	2 août 2015	Association Championnat du Canigó
Randonnée du Canigó	Randonnée pédestre		99	1 août 2015	Comité départemental Club Alpin Français (CAF) 66
100 miles sud de France	Course à pied sur sentier	... col del Pall, Mantet, col de Mantet, Py, col de Jou, Casteil, Vernet-les-Bains, col de Juell, citerne de Balatg, sentier du col de Volte, Balatg, Cortalets, Prat Cabrera, Estanyol par roc des Mollères, Batère...	700	9 - 11 octobre 2015	Association COURSE NATURE 66

Cet accompagnement nécessite un travail préalable de conception du dossier pré-rempli, d'appui technique pour réaliser les évaluations d'incidences Natura 2000, d'analyse des dossiers, d'échanges avec les organisateurs, d'échanges avec les partenaires, de préparation et d'animation de réunions avant et après la période à laquelle ont lieu ces événements, etc. Il fait parti des actions importantes cette année en terme d'investissement et de temps.

II.6.2. Sollicitation du SMC GS pour avis et préconisations

Le SMC GS a été sollicité par le PNR- PC en avril pour avoir des informations sur des enjeux particuliers concernant trois projets de parcours d'alpinisme sur le Canigó. Un accompagnateur montagne souhaité proposer au PNR ces itinéraire - situés hors sentiers balisés - en vue d'obtenir la « marque Parc ».

Le SMC GS a émis un premier retour basé sur les données écologiques dont il disposait sur cette zone, en joignant au mail les structures les plus à même de donner un avis ou des préconisations sur ce sujet (GOR, ONF, ONCFS). Cette échange mutualisé a été très constructif. Il a permis d'une part de conclure que trop d'enjeux étaient présents sur ces itinéraires pour les labelliser (Zone de sensibilité maximale Gypaète barbu et Aigle royal, enjeux galliformes) et d'autre part, qu'il était nécessaire d'aborder une réflexion sur cette thématique : proposition de parcours alternatifs moins impactant, périodes de restrictions à respecter, encadrement de l'activité sportive empruntant des terrains dits « d'aventure » en vue de la prise en compte des enjeux biodiversité fort et des zones de sensibilité, mise en place d'un groupe de travail, d'une instance de décision...

16 La Troubade à pied

17 Saint-Jean

II.7. Réaliser des visites de terrain

Des visites de terrain on eu lieu cette année :

- Estive du Cady avec le GP, l'AFP-GP, l'ONF et le SMCGS en vue de préparer la mise en œuvre des MAEC engagées en 2015 (zones, mesures, méthodologie, préconisations, faisabilité, enjeux) le 6 mai.
- Estive ovine du GP de Py avec la Réserve naturelle de Py le 19 août en vue de préparer la mise en place de MAEC territorialisées futures.
- Pla Guillem le 21 octobre pour faire un état de lieux de l'action de revégétalisation engagée il y a 10 ans. L'ONF, les RNN de Prats-de-Mollo, Py et Mante, le Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN-LR) et le SMCGS était présents.

II.8. Participer à des réunions ou manifestations sur le territoire

La participation aux réunions et manifestations du territoire est détaillée comme suit :

- Tout au long de l'année, des réunions d'équipe hebdomadaires internes au SMCGS ont lieu, afin de permettre le bon fonctionnement de la structure, la transmission d'information et la veille sur les missions de chacun.
- Participation à la réunion de restitution de l'étude sur la répartition de l'Euprocte, co-animé par la FRNC et l'ONF, à Prades le 4 février.
- Deux fois cette année, des commissions thématiques du SMCGS ont lieu à l'attention des partenaires, élus, usagers du territoire, socio-professionnels afin d'informer sur les actions en cours et les projets du SMCGS. Les thèmes des cinq commissions thématiques sont la patrimoine, le tourisme, l'économie de proximité, les activités physiques de pleine nature et l'environnement. Lors de cette dernière sont évoquées les actions Natura 2000 (11 juin et 8 décembre).
- Rencontre technique du Réseau Départemental des Sites Naturels organisée par le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales le 22 juin à Perpignan.
- Réunion sur le Plan de paysage du Canigó le 21 juillet ainsi qu'au Copil le 9 septembre.
- Participation à l'assemblée générale de la SEPO le 15 septembre à St Marsal.
- Participation à l'assemblée générale de l'association des AFP-GP le 24 septembre à Prades.
- Réunion sur le projet de restauration de la fontaine de la perdrix sur le sentier du pic du Canigó le 29 septembre. Une évaluation des incidences Natura 2000 sera réalisée.
- Commission espaces naturels du PNR-PC le 12 octobre à Corneilla-de-Conflent.

II.9. Participer à la vie du réseau Natura 2000 au delà des sites concernés

La participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà des sites est détaillée comme suit :

- Assemblée générale du Réseau des gestionnaires d'espaces naturels (RGEN-LR) à Peyriac-de-Mer (Aude) le 5 février.
- Journée d'échanges "État de conservation des pelouses et prairies d'intérêt communautaire à l'échelle du site" à Montpellier le 3 mars.
- Journée technique MAEC à Montpellier le 10 avril 2015.
- CRAEC du 30 septembre à Montpellier.
- Réunion régionale des opérateurs et animateurs Natura 2000 à Montpellier le 13 octobre.
- Réunion technique régionale MAEC à Montpellier le 1er décembre.

II. 10. Établir un bilan annuel d'animation du Docob

Le bilan d'activités 2015 est réalisé au cours du mois de novembre, en amont du Copil Natura 2000 de fin d'année.

II. 11. Cartographie

Le SMCGS a fait appel à un prestataire qui a travaillé sur l'homogénéisation et la simplification d'utilisation de sa base de données SIG¹⁸ ainsi qu'à l'élaboration d'un cahier des charges type à intégrer dans chaque appel d'offre nécessitant de la cartographie. A l'origine de ce projet, le Syndicat Mixte disposait de données SIG réalisées par un certain nombre de prestataires utilisant des méthodologies différentes dans le cadre d'études de terrain telles que la cartographie des habitats d'intérêt communautaire et les diagnostics biodiversité pré-MAET¹⁹. Ces données étaient complexes à réutiliser en interne et ne

18 Système d'Informations Géographiques

19 Mesures Agro-Environnementales Territorialisées

correspondaient pas forcément au cahier des charges de la DREAL-LR concernant les données Natura 2000. Il était donc nécessaire de réaliser ce travail rapidement, d'autant que l'outil cartographique est essentiel dans le cadre de la mission Natura 2000 (aide à la décision, état des lieux, diagnostic de territoire, éléments de connaissance, transmission de données aux partenaires, définition de priorité).

Cette action a nécessité la réalisation du cahier des charges afférent, le lancement de la consultation auprès de plusieurs bureaux d'études, l'analyse des réponses, le choix du prestataire en Commission d'appel d'offre du SMC GS, la rédaction des courriers de réponses, des échanges avec le prestataire retenu (Pyrénées cartographie) pour dans un premier temps formaliser le demande et transmettre la base de données du SMC GS. Puis, dans un deuxième temps, la réception de la commande ainsi qu'une journée de restitution au sein du SMC GS. De plus, le prestataire présentera les résultats de son travail lors du Copil Natura 2000 du 3 décembre.

Le 9 juillet a eu lieu une réunion avec l'IGN²⁰ au SMC GS dans le cadre de la réactualisation de la carte IGN du Massif du Canigó afin que le SMC GS fasse remonter des éléments d'information, modifications, compléments, etc. Le 26 août a suivi un groupe de travail avec les acteurs du territoire en vue d'être le plus exhaustif quant aux éléments de mise à jour transmis à l'IGN. A été demandé à ce que la localisation de la Mine du Llech soit enlevée de la carte afin de limiter la fréquentation de ce site à enjeu écologique très fort pour les chauves-souris.

Un projet de convention est en cours entre la FRNC et le SMC GS. Il s'agit de mettre à disposition de la FRNC, le travail réalisé par Pyrénées cartographie en début d'année pour le SMC GS avec des financements Natura 2000 : "homogénéiser et simplifier la base de données (BD) SIG du SMC GS". Ce qui intéresse la FRNC réside dans l'architecture de la BD créée, en vue de l'utiliser comme base pour son projet interne FRNC avec toutes les RN, ainsi qu'avec potentiellement les autres structures du territoire : PNR, SMC GS et peut-être ONF ; soit une homogénéisation à échelle territoriale de l'outil de travail qui permettrait aussi de simplifier l'échange de données et l'intégration des données dans la BD de chaque structure. Dans un premier temps, une convention de mise à disposition de la base de données SIG du SMC GS à la FRNC serait réalisée. Par la suite une convention d'échange de données naturalistes entre le SMC GS et la FRNC.

III. Communication et sensibilisation autour de Natura 2000

III.1. Sensibiliser le grand public à la démarche Natura 2000

III.1.1. Site internet

La page Natura 2000 du site internet du Syndicat Mixte comporte le Docob ainsi que les deux premières lettres d'information Natura 2000 et la carte des oiseaux à télécharger : <http://www.canigo-grandsite.fr/natura2000canigou.html>
Cette page est aussi utilisée lors de lancement de marchés publics / appels d'offres (étude écologiques, diagnostic biodiversité pré-MAET, ...).

III.1.2. Lettre d'information

L'impression de la lettre d'information Natura 2000 annuelle est un document pédagogique qui a pour vocation de sensibiliser et d'informer le grand public sur l'outil Natura 2000 localement (espèces, habitats, actions de gestion, etc.). Conçu en interne, il sera imprimé par une entreprise d'imprimerie en 3 500 exemplaires au cours du mois de décembre. La distribution par publipostage est prévue en janvier 2016. La périodicité de ce document à une fois par an semble être appropriée.

IV. Gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire

IV.1. Gérer les habitats agro-pastoraux

Plusieurs contrats MAEC ont été signés cette année sur le territoire Natura 2000 du Canigó, en vue de préserver ou restaurer les habitats agro-pastoraux. Le tableau ci-dessous récapitule ces engagements.

20 Institut national de l'information géographique et forestière français

Tableau 4 : Récapitulatif des MAEC engagées en 2015 sur le Canigó

Contrats individuels	Mesures engagées*	Superficies (ha)	Montant total sur les 5 ans d'engagement	Commune
1	HE22 + HE10 + SHP	3,62 + 51,31 + 56,51	37 895,40 €	Mantet
2	HE21 + HE22 + HE10 + SHP	2,51 + 6,11 + 6,02 + 217,89	73 615,73 €	Prats-de-Mollo
3	HE23 + HE25 + HE10 + SHP	23,97 + 5,75 + 8,89 + 177,15	74 257,22 €	Prats-de-Mollo
4	HE22 + HE10 + SHP	7,27 + 31,77 + 116,26	49 997,36 €	Mantet
5	HE22 + HE25 + HE10 + SHP	2,67 + 0,98 + 30,51 + 73,36	34 940,55 €	Mantet
6	HE21 + HE25 + SHP	1,48 + 2,08 + 74,15	25 407,14 €	Mantet
7	HE04 + HE22 + SHP	0,82 + 19,08 + 113,27	44 874,62 €	Prats-de-Mollo
Contrats collectifs				
1	SHP	265,77	60 297,78 €	Py
2	SHP + HE22	527,31 + 25,68	138 822,53 €	Casteil
3	SHP + HE10	248,08 + 146	113 234,86 €	Estoher
4	SHP	650,30	153 308,23 €	Mantet
5	SHP + HE23	407,89 + 10,03	101 827,02 €	Py
6	SHP + HE10 + HE22	258,30 + 138,72 + 2,91	114 558,38 €	Prats-de-Mollo
7	SHP + HE22	229,73 + 9,29	59 407,70 €	Prats-de-Mollo
8	SHP + HE10 + HE22	345,05 + 15,16 + 30,50	104 263,04 €	Prats-de-Mollo
Total				
15 contrats	7 mesures engagées	4 344 ha (583²¹ + 3 761²²)	1 221 705 €	

* Intitulés mesures engagées :

- HE22 : Maintien de l'ouverture par élimination mécanique et/ou manuelle - 2
- HE10 : Amélioration de la gestion pastorale
- SHP : Mesure systèmes herbagers et pastoraux
- HE21 : Ouverture d'un milieu en déprise avec absence totale de fertilisation
- HE23 : Maintien de l'ouverture par élimination mécanique et/ou manuelle - 3
- HE25 : Gestion de pelouses et landes en sous-bois
- HE04 : Gestion des prairies de fauche par la fauche et/ou le pâturage avec absence totale de fertilisation et retard de fauche et/ou de pâturage

VI.2. Gérer les chiroptères de la mine du Llech

L'étude de faisabilité technique de fermeture de la mine du Llech en faveur des chiroptère réalisée par le Bureau d'études Symbiose n'a pu être finalisée en 2014 du fait des conditions météorologiques qui se sont rafraîchies au moment où les dernier comptage et test de fermeture devaient avoir lieu, les chauves-souris étant entrées en léthargie. De ce fait, l'étude n'a pu aboutir comme prévue, et il a donc été décidé - en Comité technique du 20 novembre 2014 - que Symbiose la mènerait à son terme en 2015 ; soit le comptage et le test en sortie d'hibernation, la finalisation du rapport d'étude ainsi que la participation à un Comité technique et une visite sur site avec les entreprises potentielles pour estimation des coûts du projet de fermeture.

Un courrier a été rédigé et transmis à Symbiose le 20 février pour poursuivre l'étude de fermeture de la mine en 2015. Plusieurs échanges ont eu lieu avec le prestataire. Un Comité technique et une visite sur site avec les partenaires ont eu lieu le 27 avril.

Le rapport final a été transmis sur Cdom à la DDTM66 par envoi postal du 30 juin, en pièce complémentaire de la demande de paiement de subvention Natura 2000 pour la période de janvier à mai 2015.

Cf. Synthèse du Cotech du 20 novembre 2014, Courrier attn Symbiose du 20 février 2015 et Synthèse du Cotech et de la visite sur site du 27 avril 2015, en Pl.

Pour informations complémentaires,

-
- 21 MAEC territorialisées
 - 22 SHP (pâturage simple)

- L'ONF est actuellement entrain de réaliser une étude de connaissance approfondie du site (espèces de chauves-souris, activité, reproduction, entrées utilisées, mesures et suivi des conditions abiotiques, etc.). Le SMCGS reste partenaire de cette action. Il a été décidé par le Comité technique que toute fermeture potentielle de la mine n'aurait pas lieu avant la fin de l'étude de l'ONF et la présentation des résultats ;
- Christian Perrenoud du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) (Département de Préhistoire) – qui travaille à Tautavel au Centre de Recherches en Préhistoire et dirige le chantier de fouilles de la Caune de l'Arago depuis 2007 – a fait une demande auprès du SMCGS en vue d'échantillonner un tas de guano de chauves-souris de cette mine, non perturbé et sur toute sa hauteur, pour réaliser des analyses minéralogiques afin de connaître les espèces minérales présentes dans du guano, depuis le "frais" jusqu'au plus ancien. Le but final étant d'appliquer ces résultats aux minéralisations phosphatées présentes sur des sites préhistoriques en grotte qui sont souvent attribuées aux chauves-souris. Après discussion au sein du Cotech, il a été décidé que ce dernier adoptera une « position de principe » quant à ce type de demande vu l'enjeu écologique du Llech et sa dangerosité potentielle (cf. Synthèse Cotech du 27 avril). Cette demande a donc été refusée.